



VILLE DE VEVEY

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
le poste d'

ÉDUCATEUR RICE DE L'ENFANCE – NIVEAU TERTIAIRE AU SEIN DE LA STRUCTURE PARASCOLAIRE DE CHARMONTEY à un taux d'activité annualisé de 52.50%

Le secteur famille du Service de la famille, de l'éducation et du sport est en charge de l'organisation de l'accueil pré et parascolaire de la Ville de Vevey.

Aussi, en votre qualité d'éducateur rice de l'enfance pour la structure d'accueil parascolaire de Charmontey, vous prenez soin, avec plusieurs collègues, d'un groupe de 48 enfants de 1P à 6P Harmos et êtes notamment chargé-e **des tâches principales suivantes :**

- Accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et stimulant
- Assurer la prise en charge des besoins des enfants en dehors des heures d'école
- Accompagner les enfants dans leur apprentissage et leur développement selon la ligne pédagogique de la structure d'accueil et le concept institutionnel
- Etablir une relation de partenariat avec les familles et avec l'école
- Organiser le quotidien des enfants et du groupe, en soutenant leur évolution au travers de propositions d'activités
- Enrichir la ligne pédagogique par la pratique réflexive et le partage entre professionnels
- Participer activement au travail d'équipe et aux projets institutionnels

Ce poste requiert :

- Diplôme d'éducateur rice ES ou HES ou formation jugée équivalente par l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE)
- Expérience professionnelle avec des groupes d'enfants âgés de 4 ans à 10 ans
- Attestation de formateur rice en entreprise (FEE), un atout
- Ouverture d'esprit et facilité d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe et esprit de collaboration
- Qualité d'écoute et sens de l'observation
- Intérêt pour la gestion et le développement de projets pédagogiques
- Flexibilité, disponibilité et autonomie

Nous vous offrons un environnement de travail agréable, varié et dynamique avec des possibilités de perfectionnement dans le cadre de formations internes et/ou externes.

Entrée en fonction : 1^{er} novembre ou à convenir

Taux d'activité : Le taux d'activité annualisé correspond à une durée de travail hebdomadaire de 25h30. Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, seront repris durant les vacances scolaires vaudoises

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Madame Rosmery Langchwager Hofstetter, responsable de la structure parascolaire de Charmontey, au 021 925 51 37.**

Votre dossier accompagné d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser, **par jobup.ch, jusqu'au dimanche 29 septembre 2024.**

Seules les offres de services complètes par jobup.ch seront prises en considération.